



Aide au retour: un changement de perspective

Aide au retour concrète

Tunisie, Gafsa



En été 2012, plus de 5 ans après avoir quitté la Tunisie, M. C. a décidé de rentrer volontairement dans son pays d'origine. Il a participé au programme d'aide au retour volontaire et à la réintégration financé par le Secrétariat d'Etat suisse aux migrations (SEM) et mis en œuvre par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). En participant à ce programme, M.C. a bénéficié d'une aide à la réintégration et de conseils afin de développer une activité professionnelle durable.

Peu après son arrivée en Tunisie, M.C. a suivi une formation organisée par l'IOM dans le but d'acquérir des connaissances en gestion. Ayant quelques années d'expérience comme coiffeur, M.C. a souhaité ouvrir son propre salon à Gafsa. Avec l'aide des conseillers de l'OIM Tunis, il a élaboré un projet complet qu'il a soumis au Comité d'Evaluation composé de représentants du gouvernement suisse, tunisien et de l'IOM. Son projet approuvé, M.C. s'est procuré le matériel nécessaire pour ouvrir son salon de coiffure. Lorsqu'il a présenté toutes les quittances et les attestations requises, l'IOM a réglé les factures.

Aujourd'hui, M.C. est très heureux d'être indépendant et de pouvoir exercer son activité professionnelle. Il accueille toujours plus de clients dans son salon de coiffure et prévoit de l'agrandir dans les années à venir.

Dans de nombreux pays d'Europe, le concept de l'aide au retour s'est imposé et a fait ses preuves en tant que solution humanitaire en même temps qu'avantageuse. Le but de l'aide au retour est de combiner les intérêts justifiés des migrantes et migrants avec les intérêts de la Suisse et des pays d'origine. L'aide au retour contribue à un retour durable et couronné de succès. Elle est fixée de façon à exclure les effets d'attraction non souhaités vers la Suisse.

SEM/OIM, janvier 2015

